



Harcèlement téléphonique

Par Chacha445

Bonjour

J'ai été victime d'harcèlement téléphonique 5-6 appels ou 3-4 par jours . La personne ne parle pas . Je me doute que c'est mon ex . Donc je lui ai téléphoné pour lui d'arrêter et il m'a répondu que j'aurais du mal à le prouver . C'est un harcèlement qui dure depuis 1 an . Il m'a avoué qu'au début c'était avec son numéro qu'il faisait et que depuis 2 mois c'était avec un autre numéro qui n'était pas rattaché à lui . J'ai cherché et j'ai vu que ventait possible avec lycamobile d'acheter une carte SIM sans mettre ses coordonnées.

Je compte porter plainte , mais au commissariat vont ils tenir compte que des derniers appels ou de la globalité ?

Et que risque t il ? Est ce que cela vaut vraiment le coup de porter plainte tout en sachant qui est l'auteur

Merci de vos réponses

Par ESP

Bonjour

Pourquoi ne changez vous pas numéro ?

Par Henriri

Hello !

ESP, sauf le respect que je vous dois, la solution de changer de numéro de téléphone est contraignante pour une personne ainsi harcelée (le faire savoir à tous ses "contacts" et actualiser tous ses comptes internet où ce numéro est éventuellement déposé...).

Chacha, si ces appels viennent d'un ou deux numéros constants il est plus simple de les "bloquer", non ?

Et encore plus simple et immédiat : ne pas décrocher les appels d'un numéro inconnu (surtout si vous avez repéré le nouveau numéro qui vous harcèle);

A+